



# PUSEY INFO

JUIN 2002 - N° 6

## Des décibels de trop ... entre voisins !!!

Le bruit figure au nombre des nuisances de la vie en société, les plus mal ressenties par la population.

C'est pourquoi, nous vous rappelons, en cette période où nous sommes tous heureux de pouvoir profiter de nos jardins, de bien vouloir respecter l'Article 4 de l'Arrêté Préfectoral 2D/4B/R/90 n°88 du 21 Septembre 1990 :

*« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur technique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ou autre outils assimilables à ces derniers ne peuvent être effectués que :*

- Les jours ouvrables :
  - en été : de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 21 H 00.
  - hors période estivale : de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 30.
- Les samedis : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00.
- Les dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00. »

## \*\*\* GRATUITE SCOLAIRE RENTREE 2002 \*\*\*

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal de Pusey accorde une aide aux fournitures scolaires pour les enfants scolarisés de Pusey âgés de moins de 16 ans et fréquentant un collège à la rentrée scolaire.

Venez inscrire vos enfants en Mairie, **AVANT LE 14 JUILLET 2002.**

Des bons d'achats scolaires vous seront délivrés, en fonction de l'établissement fréquenté, peu avant la rentrée 2002.

## **BOIS**

Une pile de bois de 8 stères est à vendre (15,20 Euros / M<sup>3</sup>) ;  
S'adresser à la Mairie

## **HALTE AU PIRATAGE DES BACS A FLEURS**

Alors que de nombreux de nos concitoyens et que notre Municipalité également, font de gros efforts afin de rendre notre village plus accueillant en disposant des bacs à fleurs dans de nombreux endroits, nous avons malheureusement constaté qu'un certain nombre de plants ont été subtilisés par des mains indécrites.

Nous sommes profondément offusqués par de tels procédés relevant du plus total sans-gêne et souhaitons vivement qu'ils ne se renouvellent pas.

## **GROUPE SCOLAIRE - RPI**

L'Ecole de Pusey lance un appel auprès des parents d'élèves qui seraient volontaires pour accompagner les « activités piscines » durant l'année scolaire (12 séances le lundi après-midi le 2<sup>ème</sup> trimestre scolaire).

L'Ecole de Pusy et Epenoux lance le même appel auprès des parents d'élèves qui seraient disponibles et volontaires pour accompagner les « activités voiles » durant l'année scolaire (8 séances le jeudi après-midi le 3<sup>ème</sup> trimestre scolaire).

Le planning des sorties sera affiché à l'école.

Merci de bien vouloir contacter Monsieur MALCHAUSSE.

## **NOUVELLE ASSOCIATION A PUSEY**

**L'ASSOCIATION DETENTE PUSEY** a vu le jour le 05 juin lors de son Assemblée Générale constitutive.

Les activités de MARCHE et de YOGA sont désormais organisées au sein de cette association.

Toutes les personnes intéressées par ses pratiques peuvent de faire connaître dès la rentrée de septembre auprès d'un des membres du Comité.

Actuellement, les amateurs de MARCHE se retrouvent le MERCREDI de 14H00 à 16H30 départ devant la Bibliothèque.

2 cours de YOGA sont assurés, l'un le MARDI, l'autre le JEUDI de 18H00 à 19H30 dans les salles de l'ancienne école.

⇒ En septembre, 2 séances d'initiation au yoga seront également proposées aux débutants qui désirent découvrir cette activité (s'inscrire au préalable)

⇒ L'association envisage d'organiser à nouveau un LOTO à PUSEY en 2003.

La composition du comité directeur est :

Chantal POTHIER présidente, Louise ROLIN vice-présidente (YOGA), Violette TOUBHANS vice-présidente (MARCHE), Serge GUILLAUME trésorier, Jacky POTHIER secrétaire.

Membres : Jules SŒUR, Françoise SIMONIN, Bernadette GUILLAUME, Michèle PAGET, Marie-Odile DEBROS, Michèle CAMUSET.

## **COMITE DES FETES**

Voilà quatre ans que le dernier dimanche d'avril, les Puséens peuvent vider leur grenier.

Cette année encore malgré un temps incertain, cette manifestation, avec un millier de visiteurs, a connu un très vif succès.

Le Comité des Fêtes remercie les nombreux participants et adresse ses excuses aux malchanceux qui se sont vus refuser une place. En effet, par mesure de simplicité administrative, les emplacements doivent être limités.

Enfin, une pensée particulière pour les riverains condamnés à supporter durant cette journée leur rue barrée.

Très réussie également, la sortie WALIBI du 08 mai, dont les adeptes du parc d'attraction ont une fois encore bien profité.

Enfin, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le 13 juillet, en soirée. Au programme, repas et soirée dansante dans la simplicité et la convivialité habituelles.

**\* FEUX DU 13 JUILLET \* COMITE DES FETES-MAIRIE DE PUSEY \***

Bal gratuit à la Salle Polyvalente dès 20H00, animation « DEDE Musique ».

Feux d'artifices à 22H30.

Repas sur inscriptions : Menu : Apéritif, crudités, terrine campagnarde, ¼ de poulet rôti (à la broche sur place), frites, fromage, chocolat liégeois, café.

Prix : adultes 10 euros ; enfants de moins de 14 ans 8 euros.

Inscriptions : Cheminées PY : 03.84.76.54.63.

**BIBLIOTHEQUE**

La Bibliothèque Municipale sera ouverte pendant le mois de juillet aux horaires habituels :

- le mercredi de 14H00 à 17H00
- le jeudi de 16H30 à 18H30
- le samedi de 14H00 à 16H00

Le 10 juillet aura lieu l'échange des CD musicaux.

La Bibliothèque Municipale sera fermée du 1<sup>er</sup> au 31 Août.

*PASSEZ TOUS  
DE BONNES ET AGREABLES  
VACANCES  
SOUS LE SOLEIL*